



Mairie de Gorges

**DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX
RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES**

(à adresser à la mairie avant la fermeture des travaux)

Numéro du permis de construire :

Numéro client SAUR (à compléter obligatoirement) :

Puits : **oui** **non** (entourer la mention concernée)

Je soussigné.....

Demeurant à

Certifie que sont terminés :

1. les travaux de canalisation d'assainissement sur ma propriété privée (c'est à dire : du pavillon au tabouret en limite du domaine public),
2. les travaux de canalisation des eaux pluviales vers la cuve de récupération d'eau pluviale ou le puisard ainsi que le trop plein vers le réseau collectif,

Adresse de la propriété.....

Le contrôle de l'installation peut donc être effectué.

La visite-contrôle nécessite l'accès au domicile. Le rendez-vous sera donc pris dans une plage horaire de : 9 h à 12 h 30 ou de 13 h 30 à 16 h 30 les jours ouvrables.

Date et heure souhaitées du rendez-vous :

En cas d'impossibilité, le technicien vous préviendra par téléphone.

Votre numéro de téléphone :

Fait le.....

Signature,

Contrôle effectué le Par.....

1 - Conformité assainissement oui non

2 - Conformité eaux pluviales oui non

avec Puisard ou Cuve enterrée